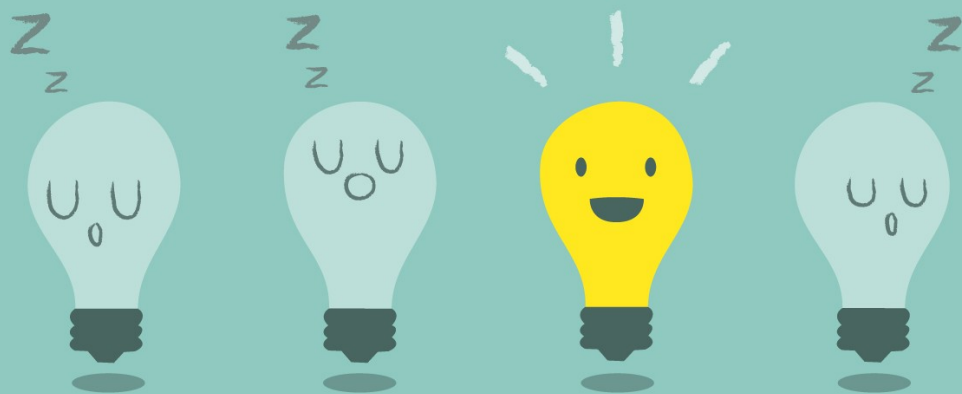


AIDE AUX COMMERCE ET SERVICES DES TERRITOIRES DE LA RÉGION NORMANDIE

Opération Collective de Modernisation du Pays du Perche ornais



Commerçants, artisans...

Vous avez un projet ?

Nous pouvons vous aider !

**Pays
Perche**
Ornais

**Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays du Perche ornais**

2024-2027

Pour qui ?

Artisans, commerçants

Siège social sur les Communautés de Communes des Collines du Perche normand, Cœur du Perche, Hauts du Perche, Pays de Mortagne au Perche

Avec une devanture en centre-bourg
Moins de 1 million d'€ de chiffre d'affaires
Minimum 3 ans d'activité

Quand ?

2024-2027 (selon disponibilité des crédits)
Une enveloppe disponible
de 400 000 € à partir de 2024



Pour quoi ?

Tout projet favorisant la modernisation, l'adaptation de l'entreprise

Investissements éligibles : travaux facturés et matériel

Subvention à hauteur de 30 % des dépenses HT

(dans la limite de 25 000 € et de subvention à partir de 1 000 € HT d'investissements)

Comment ?

Dossier de demande de subvention à compléter et à déposer auprès du Pays du Perche ornaïs

Ⓛ Ne pas avoir commencé l'investissement (pas de devis signé)

Examen du dossier par le comité territorial des entreprises (composé d'élus, chefs d'entreprise, banques, experts-comptables, consulaires)

CONTACTS

Votre Communauté de Communes

Vos conseillers CCI et CMA

Ou le Pays du Perche ornaïs :
02 33 85 35 89
gestion@payspercheornais.fr

Dossier téléchargeable sur
<https://pays-perche-ornais.jimdosite.com/economie/>

Cette opération est portée et financée par.....

